Dix-huitième année, No 88.

Bibliothèque cantonale Sion

Le numéro, 10 centimes.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. – Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., St-Maurice, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMED.

Nouveaux faits connus
Lundi à midi

Les démarches vont être faites auprès de la Grèce par la France, l'Angleterre et l'Italie, aux fins de lui faire abandonner Smyrne qui resterait sous la domination turque. C'est le résultat, affirme-t-on, de la Conférence de Paris.

—o—

Le clergé polonais de Haute Silésie a envoyé une adresse au Pape pour protester contre les atrocités allemandes et demander son intervention.

L'Eldorado

Les hommes d'Etat étrangers, qui se renseignent sur les institutions parlementaires de la Suisse, admirent grandement le jeu des interpellations, des motions et des discussions qui, même s'il se retourne contre le Conseil fédéral, ne le renverse jamais.

Cette inamovibilité triennale plaît généralement. C'est cette démocratie que l'on désirerait servir et défendre, la prenant pour un véritable Eldorado politique.

Mais la réalité est autre, tout autre, et si ces hommes d'Etat voyaient les intrigues de couloirs, discernaient les ficelles de groupes, soupesaient la puissance des chefs des divers partis politiques, ils seraient singulièrement rafraîchis de leur enthousiasme pour notre régime.

Un conseiller national nous disait, il y a quatre jours : « A Berne, au Palais fédéral, il y a moins, beaucoup moins d'indépendance qu'il n'y en a au Grand Conseil. Les conseillers fédéraux font agir les chefs de groupes qu'ils tiennent par les Commissions et toutes sortes d'engeances, et, à leur tour, ceux-ci embrigadent leurs troupes au point que rares, plus rares même que les corbeaux blancs, sont les députés qui, dans les questions essentielles, émettent un vote qui ne correspond pas au mot d'ordre donné. »

Cette histoire toujours renouvelée des moutons de Panurge passe de bien mauvais quarts d'heure devant l'opinion, mais, comme le nègre, elle continue.

Un jour que nous nous trouvions à Berne, nous observions l'attitude des députés de la majorité pendant qu'un conseiller national, parti ce matin-là sur un cheval de bataille, dénonçait à l'indignation publique le budget du département militaire. L'argumentation ne manquait ni de force ni de portée, mais la majorité écoutait d'un air ironique le développement de l'interpellation, ayant l'air de dire : « Il nous embête celui-ci », traduisant à merveille, dans ce cri, l'état d'âme d'un parlement qui a toutes les allures d'une Compagnie au repos.

Et voilà, les descendants, les fils de ceux qui livrèrent autrefois de si généreuses batailles pour la conquête de la liberté de penser, d'écrire et de parler !

Qu'est-ce à dire ?

C'est que vous pouvez avoir la raison, le droit, le bon sens pour vous, si les chefs de groupes sont d'accord avec le conseiller fédéral en cause, il n'y a rien à faire : cela devient une histoire de famille.

En somme, les Chambres sont devenues une association d'amis qui légifèrent peut-être au mieux de la conscience et de la communauté, mais certainement aux dépens du libre-arbitre et de l'indépendance politique, rejetant comme un bagage encombrant tous les principes et toutes les fins de l'idéalisme, d'une croyance ou d'une tradition.

Les députés eux-mêmes déplorent amèrement l'introduction de cette mentalité qui leur apparaît comme une ignominieuse et stupide tyrannie. Ce n'est pas le désir de s'en débarrasser qui leur manque, mais bien le courage et les bonnes volontés.

En ce moment surtout, les sphères fédérales vivent et agissent dans la crainte du socialisme qu'elles vouent à toutes les gémonies.

Elles souffrent sincèrement de tout progrès de cette idée, et, au besoin, elles charrieraient des pierres pour la lapider. Alors, elles citent des hommes, des faits, des exemples à la barre du parlement, à cette fameuse barre fixe dont la fixité fait si bien valoir la souplesse de nos acrobates en Chambre, et un frémissement d'horreur et de dégoût semble secouer les groupes bourgeois qui estiment que tout doit céder devant la nécessité de la lutte contre le socialisme, tout, absolument tout.

Quelle constatation de médiocrité politique que ce débridement des passions, que ces sortes de vengeance et d'assouvissement !

Beaucoup de députés oublient que, fils eux-mêmes de la révolution, la recherche de la paternité est inscrite dans le Code civil, et que s'ils voient très bien leur mère, ils pourraient également reconnaître un jour leur père.

On pourrait, en quelques phrases sonores, tirer la moralité de cette entité du parlementarisme. Mieux vaut la chercher dans le vieux conte que voici :

Un chevalier un peu contrefait, et de beaucoup d'esprit, voulant améliorer sa race, épousa une femme adorablement belle, mais d'humeur insupportable. Il espérait, le bon chevalier, que ses enfants seraient beaux comme elle et spirituels comme lui-même. L'avenir en décida tout autrement. Les enfants naquirent plus contrefaits encore que le père et beaucoup plus méchants que leur mère.

C'est précisément ce que redoutent les âmes droites du Parlement fédéral en cherchant à améliorer le régime.

Ch. Saint-Maurice.

Echos de Partout

Dictionnaire historique du parler de la Suisse romande. —Sous ce titre paraît à Neuchâtel, une publication très originale comme aussi très instructive au point de vue historique du parler dans la Suisse romande. M. W. Pierrehumbert, instituteur, sous les auspices de la société d'histoire du canton de Neuchâtel et soutenu par les subsides du canton et de la Société pedagogique, a eu le courage d'élaborer un gros ouvrage sur le français dialectal ancien et moderne. Frappé du nombre de termes curieux, absents du dictionnaire de l'Académie, qui émaillent nos journaux, notre langage familier, il s'est proposé d'en faire un répertoire aussi complet que possible avec la collaboration d'auteurs romands.

Il s'est proposé deux buts principaux, l'un primordial, donner un tableau vivant du langage romand actuel, l'autre signaler ses divergences avec l'usage reçu en France. Cet ouvrage comprend à peu près 5.700 articles, qui représentent la matière d'environ 500 pages in-4o. Presque tous ces articles sont pourvus d'une notice historique. Parmi ces mots, le 30 pour cent sont hors d'usage ou relégués dans le patois, comme **aberger, bochéage...** Le 20 pour cent sortis d'usage durant le XIXe siècle, comme **cense, éminage, engagère...** Les 1500 expressions qui restent constituent la partie encore vivante du langage suisse romand. Ainsi **braquer, potager, foyard, champoix,** le parcours, gringe, etc... Vous y trouvez les expressions bien jurassiennes de tablar, clédar, bacon, chésal, garle, sautier, etc. On y trouve des expressions patoises en usage dans le français, ainsi un tacon, taconner, œutiche, pour jardin, etc. etc. Remarquez les charmantes expressions pour lesquelles le français classique n'offre que d'ennuyeuses périphrases : « Cet homme est un coudet, pour dire que cet homme manque d'énergie. Les historiens, les juristes seront satisfaits d'y trouver des documents classés sur nos termes d'institutions civiles, judiciaires et militaires. Aux folkloristes seront dédiés de charmants articles traitant de fêtes locales, populaires, de jeux, de croyances, de superstitions naïves. Les économistes y rencontreront d'abondants renseignements. L'ancienne agriculture, la viticulture, l'horlogerie, les vieux noms des métiers, des corporations, sont l'objet d'une foule d'articles.

L'Italie et la République de Saint-Marin. — Un certain nombre d'agitateurs communistes s'étant réfugiés sur le territoire de Saint-Marin, les fascistes ont menacé de faire une incursion pour les en déloger. Les régents de la République ont décrété l'expulsion des réfugiés politiques.

Le gouvernement italien a, à la requête des régents qui ne disposent pas des forces suffisantes pour l'exécution du décret, envoyé un détachement de carabiniers.

Meetings contre les pieds déformés. — Les Chinoises tiennent des meetings qui dégénèrent en véritables émeutes, pour qu'elles ne soient plus dans l'obligation d'emprisonner leurs pieds dans des chaussures trop étroites. Elles décrivent en d'émouvants discours, la torture à laquelle les condamna leur famille pour les soumettre aux règles de la mode. Avec leurs pieds déformés, elles ne peuvent goûter les charmes de la promenade. Il leur déplaît considérablement de jouer au Nain jaune toute la journée, dans leur cabane-bambou, alors que, au dehors, il y a du soleil, du ciel bleu et de jolies fleurs qu'elles veulent voir autrement que sur des paravents de soie rose. Ces meetings coïncident avec l'arrivée à Paris, des missions d'intellectuels — de simples pékins — qui viennent étudier la civilisation, eux, représentants de la plus ancienne civilisation du monde.

Quand ils rentreront dans leur pays, les savants célestes ne manqueront pas de parler, à leurs compatriotes, des modes françaises, qu'ils pourront opposer aux modes chinoises.

En fait de chinoiseries, nous sommes un peu là !...

Un cours de cinéma est fait aux députés. — « Le cinématographe est un art né en France. Mais alors qu'il prospère dans le monde entier, il est, dans le pays où il a vu le jour, menacé de ruine par un système d'impôts qui base la richesse fiscale sur l'anéantissement du travail français ».

C'est ainsi que M. Robert de Flers, académicien et président de la Société des auteurs dramatiques, exposait mercredi soir la grande pitié de la cinématographie française à 200 députés convoqués là par la Confédération des travailleurs intellectuels.

Puis, grâce au cinéma parlant, récemment trouvé aussi, les députés Bokanowski, Rameil, Herriot, Noblemaire et M. Capus purent haranguer l'assistance du haut de l'écran, tout en étant eux-mêmes dans la salle.

L'Horticulture au Comptoir suisse de Lausanne. — L'organisation de la Section d'Horticulture du Comptoir suisse, Lausanne avance rapidement. Cette section comprendra une exposition Suisse organisée par le Comité du Comptoir suisse à laquelle sont conviés les horticulteurs, arboriculteurs, pépiniéristes, fleuristes et maraîchers ainsi que les collectivités, écoles et établissements officiels. Le délai d'inscription échoit le 1er août 1921.

Le Comité du Comptoir suisse a confié l'organisation de détail de cette section à une commission de spécialistes. Des circulaires ont été envoyées à tous les établissements horticoles. Un règlement a été élaboré et sera remis à toute personne qui voudra bien en faire la demande au secrétaire de la commission : M. G. Lavanchy, station d'essais viticoles à Pully ou à la Chancellerie du Comptoir suisse, Grotte 1, Lausanne.

La Section d'Horticulture sera un des attraits du 2me Comptoir suisse.

L'Ail et l'E muet. — Ce décret parut le 29 juin 1912 dans l'« Officiel français » :

« Il est interdit de détenir, de mettre en vente ou de vendre, sous les dénominations de chair à saucisse, farce, saucisse, saucisson ou cervelas, des préparations composées d'autres éléments que la viande et la graisse de porc, à l'exclusion de tous abats ou issues, additionnées ou non de viande de bœuf, de veau, de mouton, ainsi que d'épices et d'aromates ».

Ou plutôt, ce décret — il avait été pris ainsi le 15 avril — fut publié par l'« Officiel » sans « le muet Additionnés » y était au malculin pluriel... La conséquence ? Vous la voyez bien, n'est-ce pas ? Les charcutiers y étaient passibles d'une condamnation s'ils mettaient de l'ail dans leurs cervelas.

Un charcutier d'Oran fut condamné sur ce texte. Il fit appel, fut de nouveau condamné. La cour de cassation, elle-même, quand il y vint, le débouta.

Or, le 5 juin dernier, le « Journal officiel » a publié ce tardif erratum :

« Ministère de l'agriculture. Erratum au « Journal officiel » du 29 juin, page 5.711, décret du 15 avril 1912, article 8, alinéa 3, 2o : au lieu de « additionnés », lire, « additionnées ».

Les charcutiers recouvraient le droit de mettre de l'ail dans leurs saucissons...

Mais si le charcutier d'Oran poursuit l'administration des « Journaux officiels » en dommages et intérêts ?

Simple réflexion. — La surface unie et miroitante de la vie ne laisse point deviner l'agitation des profondeurs.

Curiosité. — Un curieux cas d'encéphalite léthargique est actuellement observé à Haubourdin.

Depuis cinq mois, une habitante de cette ville, Mme Delahaye, ne s'est pas réveillée. Entre temps, le 8 avril, elle mit au monde une fille qui, depuis, est en excellente santé.

Bien qu'étant en état de somnolence, Mme Delahaye répond aux questions qui lui sont posées ; elle met la table chez elle et fait tout ce qu'on lui demande. A certains moments, après avoir répondu à des questions qui lui sont posées, elle retombe dans le plus complet mutisme, s'affaisse et s'endort profondément.

Pensée. — La vie d'un homme ne se compose pas seulement des événements notables que rapportent les mémoires ordinaires. Elle est une série continue de toutes les sensations, pensées, sentiments, actions grandes et petites qui ont rempli ses journées depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

La Mouche
Le blâme de Bourdaloue — Amie et ennemie

Voici, hélas ! le temps des mouches ! Le mouche devient, par sa multiplication, désagréable et malfaisante. Si elle était rare, comme la libellule ou la coccinelle, nous l'admirerions, nous l'aimerions.

Elle semble avoir la coquetterie féminine, dans les soins qu'elle donne à sa propreté. Voyez comme, au repos, elle paraît souvent faire sa toilette. Ses pattes sont aptes à cela : les deux premières et les deux dernières sont garnies de poils en brosse ; les deux du milieu n'en ont pas, parce qu'elles lui servent à se soutenir pendant que les autres opèrent. La voilà donc faisant une série de mouvements pour se nettoyer de poussières survenues. De ses pattes de devant, elle se brosse la tête, et de ses pattes postérieures, les ailes et la croupe. Puis, elle frotte ses pattes l'une à l'autre, et elle les porte à sa trompe, pour rejeter l'amas importun. Et, si mobile à l'ordinaire, elle s'applique à ces soins de propreté, elle les prolonge au point d'avoir fait dire ce mot un peu hardi : « Les trois animaux qui mettent le plus de temps à leur toilette sont la mouche, le chat et la femme. »

Cette bestiole a même prêté son nom à une pratique de coquetterie féminine. Les élégantes du grand siècle imaginèrent, pour rehausser l'éclat de leur teint, de se piquer sur la joue une rondelle de taffetas noir, qu'elles appelèrent *la mouche,* parce que, vu d'un peu loin, cela paraissait en être une. Le Père Bourdaloue eut, en chaire, [illegible] pour cette inno[illegible]op avisé pour ne pas [illegible]que les femmes renoncent diffi[illegible]ment à une fantaisie qu'elles ont en tête, surtout quand il s'agit des artifices de leur charme. Il ne prévoyait pourtant pas, sans doute, quel biais allait prendre la docilité de ses auditrices. Elles répudièrent le mot ; mais elles maintinrent la chose, et leur espièglerie lui donna un nouveau nom fort piquant : le morceau de taffetas fut appelé *un bourdaloue.* — Les hommes ont pensé à une ressemblance de même sorte, quand ils se sont mis à dire « porter la mouche » pour un peu de barbiche sous le milieu de la lèvre inférieure.

Quand elle a fini sa longue toilette, la mouche redevient agile, pour voltiger autour de nous et sur nous, subtile, insaisissable, narguant nos efforts pour la chasser, habile à s'introduire où bon lui semble. Nous en avons fait un dicton : d'une personne adroite, maligne, rusée, nous disons qu'« elle est une fine mouche ».

Son anatomie est intéressante. Chacun de ses deux yeux est composé de quatre mille facettes, et chaque facette a six côtés ; vu au microscope, c'est comme une mosaïque de pierres fines, et cet appareil fait qu'elle aperçoit tout autour d'elle, et s'envole au moindre mouvement inquiétant. Ses pattes ont des pelotes pneumatiques, adhésives comme des ventouses, par quoi elle peut grimper sur les surfaces les mieux polies, glaces ou marbres, et marcher sur les plafonds les plus lisses, ou y demeurer fixée. Ses ailes sont formées avec plus d'art que celles de l'aigle ; on constate, par la photographie, qu'elle les fait battre plusieurs centaines de fois par seconde. La subtilité de son odorat lui permet de reconnaître à de grandes distances l'aliment qu'il lui faut. Sa sensibilité lui fait pressentir les phénomènes atmosphériques, et elle nous sert de baromètre, comme beaucoup d'autres animaux : quand elle pique plus vivement, c'est signe de pluie.

Le mal est qu'il y a trop de mouches. Nous allons voir comment :

Elles ont de grands ennemis : l'araignée et l'oiseau, les pluies et le froid. En automne, elles deviennent moins nombreuses. En hiver, nous n'en voyons plus. Cependant il en reste quelques-unes qui hibernent engourdies dans des trous inconnus. Au printemps, ces quelques survivantes apparaissent, grosses, alourdies, et elles se mettent à repeupler, par une prolification intense : une mouche pond trois ou quatre fois en un mois, jusqu'à deux cents œufs chaque fois, et il suffit de dix jours pour que la larve sorte de l'œuf et devienne insecte parfait.

Cette pullulation nous les rend désagréables. Elles envahissent nos maisons et déflorent nos aliments. Elles nous harcèlent, nous agacent, nous irritent, à tel point que, par comparaison, nous disons d'une personne qui s'impatiente « qu'elle prend la mouche » ou nous lui demandons quelle mouche la pique ».

Le pire est qu'elles deviennent gravement malfaisantes. Sans parler de l'espèce lointaine qui inocule la maladie du sommeil et tue en Afrique un demi-million de personnes par an, la vulgaire mouche de nos pays est accusée de propager des germes infectieux. Elle les prend dans les déjections bronchiques et intestinales des malades ; elle les transporte à ses pattes et dans son tube digestif, elle les pose sur nos aliments et sur nous-mêmes. Elle peut semer ainsi, par leurs bacilles : choléra, charbon, tuberculose, fièvre typhoïde, lèpre, vers intestinaux, dysenterie, diarrhée infantile.

Il faut donc nous préserver de l'excessive invasion des mouches. Voici comment procéder.

Pour les empêcher d'entrer chez nous, mettre aux fenêtres et aux portes

ABC
Sans Bulletin
Avec Bulletin
Etranger
Rédaction, Administration & Imprimerie
SAINT-MAURICE
Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c 274

ouvertes un filet. Pour qu'elles sortent, faire l'obscurité complète pendant quelques instants, puis entr'ouvrir une porte ou un volet pour que pénètre un rayon de vive lumière elles se précipiteront par là.

Pour les détruire, les pièges, papiers gluants, assiettes à formol et autres tue-mouches ne font que les décimer. Si on veut les anéantir, il faut asperger de pétrole, ou bien d'huile de schiste ou de naphte, les puisards, fumiers, fosses d'immondices et empêcher ainsi les mouches d'y pondre, ou les œufs d'éclore, ou les larves de vivre et de se développer.

Préservons-nous, sans nous alarmer. Les mauvais germes sont partout, c'est entendu. Mais, en pathologie infectieuse, le microbe n'est pas tout. il y a aussi le terrain. Par les intempérances de toute sorte, par les débilités et les tares qui en résultent, nous devenons les proies et les victimes de ces mauvais germes. Par la sobriété, la prudence, l'hygiène, nous leur sommes réfractaires, nous en demeurons indemnes. Et dès lors, la mouche est pour nous une amie, un peu taquine, non une ennemie. H. L.

Les Evénements

La Conférence de Paris

Démarches à Athènes

La question d'Orient fait toujours l'objet des conversations qui se poursuivent au quai d'Orsay depuis l'arrivée de lord Curzon à Paris. Dimanche matin les ministres et les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne et d'Italie ont examiné spécialement le projet britannique, qui, dans ses grandes lignes, serait le suivant : Les Grecs seraient invités à évacuer l'Asie Mineure tout entière. Smyrne étant constituée en province autonome sous la souveraineté turque. Si le gouvernement d'Athènes n'acceptait pas ce projet, on le laisserait se débrouiller tout seul. Si, en revanche, la résistance à un accord sur ces bases venait des nationalistes turcs, la Grèce obtiendrait des Alliés un concours financier et du matériel de guerre. On s'attend généralement à ce que ce plan subisse des modifications importantes.

En ce qui concerne la Thrace, l'Angleterre réclamerait le maintien du traité de Sèvres alors que la France demanderait l'établissement de la frontière sur la ligne Enos-Midia.

On signale la présence à Paris de M. Venizelos et l'arrivée imminente de Békir Sami bey.

Après avoir arrêté leur action en ce qui concerne la Turquie et la Grèce, les ministres aborderont entre autres questions : le Moyen-Orient et le rôle de l'émir Fayçal, Haute-Silésie, maintien ou levée des sanctions prises au mois de mars à l'égard de l'Allemagne, remise au point générale de l'entente franco-anglaise.

Mardi lord Curzon quitterait Paris pour rentrer à Londres.

Nouvelles Etrangères

Deux milliards de détournements

Plusieurs arrestations sont opérées

Suivant le journal *Narod,* les fonctionnaires de l'armée chargés, à Lemberg, de pourvoir à l'approvisionnement de la Galicie orientale, ont commis des détournements s'élevant à plus de deux milliards.

Le chef du service, colonel Slomerzinski, et plusieurs fonctionnaires, ainsi qu'un certain nombre de fournisseurs, ont été arrêtés.

Un vol à main armée

Dimanche matin, à 8 h. 15, une automobile contenant cinq individus s'arrêtait devant une bijouterie, faubourg St-Martin, Paris. Trois des individus descendirent de la voiture, brisèrent toutes les devantures à coups de marteau s'emparèrent d'une quantité de bijoux et sautèrent dans l'automobile qui démarra à toute vitesse.

Les bandits dans leur fuite tirèrent des coups de revolver sur la foule qui voulait s'opposer à leur fuite puis ils disparurent.

L'automobile fut retrouvée un peu plus tard, rue d'Albouy. C'est une voiture qui avait été volée le matin même, boulevard de Clichy. La valeur des objets volés est estimée à 500.000 fr.

Drame de la jalousie

On mande de Pékin qu'un drame de la jalousie fait grande sensation dans le monde diplomatique de la capitale chinoise. La marquise Durazzo, femme de l'ambassadeur italien à Pékin, prise d'un accès de jalousie, a gravement blessé une dame de la haute société italienne, arrivée récemment à Pékin. La marquise Durazzo est hongroise de naissance. A la suite de ce scandale, le ministre des affaires étrangères italien s'est vu obligé de rappeler l'ambassadeur de son poste.

Nouvelles Suisses

LETTRE DE LA VILLE FEDERALE

La semaine parlementaire

(De notre corresp. part.)

Berne, ce 18 juin.

L'échange de vues qui a eu lieu, au Conseil national, autour de l'interdiction d'une manifestation socialiste à Fribourg a très bien fait ressortir la très grande différence des mentalités même dans le camp bourgeois. Il est évident que les radicaux qui continuent en théorie à se cramponner aux principes dissolvants posés par la Révolution de 1789 se trouvent pratiquement assez gênés à rebrousser chemin et à reconnaître tout le danger que l'abus des libertés constitutionnelles constitue pour la Société d'aujourd'hui. On sait que la nécessité d'une réforme de ce système détestable du *laisser faire* et *laisser aller* a fini par convaincre le Conseil fédéral que des dispositions spéciales menaçant de poursuites les préparatifs révolutionnaires devaient être introduites dans le droit pénal fédéral. On a donc choisi le chemin de la répression.

Cependant, il y a aussi une autre façon de politique d'intervention : les mesures préventives. Elles sont supérieures, en essence et en effet, aux mesures répressives. M. Perrier, le très distingué directeur de la justice de Fribourg, a hautemnet revendiqué le droit des cantons non entamés par l'esprit de défaillance et de défaitisme régnant dans certains cantons industriels à procéder, en vertu de leur souveraineté en matière de police, aux mesures préventives contre la propagande subversive. Un autre député catholique, M. Gaspard Mueller, de Lucerne, a nettement exprimé, au sujet de la discussion sur l'initiative populaire concernant les arrestations préventives, son opinion que la politique du gouvernement fédéral doit être faite de force et d'énergie et que la bourgeoisie, si elle n'arrivait pas à prévenir le retour des événements déplorables de novembre 1918, s'attirerait avec raison le qualificatif d'abrutie.

Le discours du communiste Platten qui a annoncé la nécessité de la lutte illégale et extralégale des masses révolutionnaires est arrivé au bon moment pour démontrer l'urgence de la réaction impérieuse contre les menées subversives. Il est vrai que Ryser, socialiste de droite, s'est opposé virilement aux théories de Platten ; mais précisément l'intervention de Ryser a amené les chefs socialistes officiels à démasquer leurs batteries. Obligés de choisir entre Platten et Ryser, ils ont pris le parti de Platten ! Cela prouve que les socialistes officiels sont forcés à ménager les sympathies que leurs électeurs éprouvent pour Platten et ses idées, et que l'opportunisme des socialistes qui renient, pour les besoins de la tactique, le bolchevisme n'est qu'une attitude et non une conviction.

La bourgeoisie doit lutter contre tous les éléments de désagrégation de l'autorité de l'Etat. L'instinct nous dit que l'éligibilité des fonctionnaires au Conseil national constitue un élément dissolvant de la sorte. Aussi, la grande majorité des députés bourgeois, au moins les deux tiers, sont absolument hostiles à la suppression des incompatibilités. Ici encore, une quarantaine de députés bourgeois provenant des villes et des cantons « avancés » font preuve de la mentalité défaitiste qui les anime vis-à-vis des clameurs socialistes. Il est tout à fait douteux si la Chambre, appelée à trancher une seconde fois le problème, reviendra sur son vote de janvier, où, par 81 voix contre 72, elle a décidé la suppression des incompatibilités. Le Conseil des Etats, à une majorité écrasante, a repoussé ce projet, on le sait.

La semaine prochaine apportera le grand débat sur les restrictions d'importation et les nouveaux droits de douanes. Le problème est fort délicat. On ne peut refuser à l'agriculture suisse la part de protection dont elle a besoin. Les beaux temps paraissent passés pour le paysan ; la baisse l'atteint dans son existence. D'autre part, la baisse est saluée comme une délivrance par le monde des consommateurs qui forment aujourd'hui les trois quarts de la population suisse. Il faut chercher et trouver le juste milieu. C'est là la tâche ingrate des autorités responsables. Le côté fiscal du problème douanier devient tout à fait secondaire par le fait que des droits trop élevés contrebalancent, en diminuant les importations, la capacité fiscale du nouveau tarif.

Les passions politiques de nos honorables députés ont fait place, pour un jour, aux besoins naturels du cœur et de l'amitié. Jeudi passé, les différents groupes du parlement sont allés faire leurs promenades annuelles à la campagne. Les socialistes entassés sur une automobile-camion se sont rendus dans l'Emmenthal où les gourmets du groupe — le type du socialiste-jouisseur est très courant ! — ont découvert une excellente auberge. Les radicaux ont fait excursion dans le canton de Neuchâtel en se consolant avec leurs amis neuchâtelois de l'absence des radicaux vaudois. Le groupe des paysans protestants est allé au domaine de Witzwil. Les catholiques, au nombre d'une cinquantaine, accompagnés par MM. Motta et Musy, avaient choisi comme but le village d'Utzenstorf, à la frontière soleuroise. Un optimisme rose a régné parmi tous les groupes et dans les toasts nombreux chacun a glorifié les vertus de son évangile politique.

Le crime de Zurich

Au sujet du meurtre mystérieux d'un enfant par sa mère, à Zurich, le *Neues Wintherturer Tagblatt* donne quelques éclaircissements.

C'est dans la nuit du 3 au 4 novembre 1920 que mourut la jeune Gertrude Graber, âgée de 12 ans ; elle vivait seule avec sa mère et souffrait d'un catarrhe de l'estomac, sans gravité de l'avis du médecin. Le décès inexplicable de la petite malade poussa le médecin à avertir les autorités. L'expertise médico-légale amena la découverte d'arsenic dans l'estomac de la jeune décédée. Le 9 novembre, la mère était arrêtée sous l'inculpation d'infanticide par empoisonnement : on avait découvert qu'elle utilisait l'arsenic dans la fabrication de produits pour les soins de la beauté ; elle avait en effet un commerce de ces produits. Une seconde expertise prouva de façon irréfutable que l'enfant avait absorbé 6 grammes d'arsenic 12 heures avant sa mort ; une quantité 30 fois plus petite aurait suffi pour être un poison mortel.

Comme motif du crime on suppose que la mère voulait écarter un témoin importun pour divorcer d'avec son époux et se remarier avec un ancien galant.

L'affaire sera prochainement jugée par le tribunal criminel assisté du jury.

La commission du Rhin à Bâle

Les conseillers fédéraux Motta et Chuard sont arrivés à Bâle pour saluer la commission centrale internationale pour la navigation sur le Rhin. Au cours du banquet qui a eu lieu à l'Hôtel des Rois, M. le conseiller fédéral Motta a prononcé un discours de bienvenue auquel a répondu le président de la commission du Rhin, M. le sénateur Claveille.

La matinée de vendredi fut consacrée à la visite des ports du Rhin à Petit-Huningue et à Saint-Johann, après quoi une excursion sur un vapeur eut lieu à Rheinfelden. Un lunch fut servi à l'Hôtel des Salines à Rheifelden et M. le conseiller d'Etat Dr Brenner, y parla au nom du gouvernement bâlois ; M. le sénateur Claveille répondit au nom de la commission du Rhin.

Tentative d'assassinat dans une cure

Jeudi, vers 21 h. 40, la station centrale téléphonique d'Orbe était appelée par le No 20. Personne ne répondait du No 20, mais des cris de : Au secours ! Police ! étaient perçus à la station. Aucun doute, un attentat venait de se produire. La station avisa immédiatement la gendarmerie. Des gendarmes du poste d'Orbe se rendirent en toute hâte au No 20 (cure catholique romaine). Tout était obscur ; l'agresseur, qui avait pris la fuite, avait enlevé l'éclairage. On y suppléa par des moyens de fortune et l'on découvrit une femme gisant, baillonnée, sur le plancher, près de l'appareil téléphonique décroché, ce qui avait permis aux cris de la victime d'être entendus de la station. La victime n'était qu'évanouie. Ayant repris connaissance, elle donna des renseignements sur l'attentat et son auteur. A part quelques contusions provenant de la chute sur la tête et les traces d'une ligature qui avait fortement comprimé la tête et le nez, elle n'avait aucune blessure grave. Aucune violence n'avait été exercée sur elle. L'agresseur avait voulu l'empêcher de crier. Cet agresseur, a dit la victime, est inconnu d'elle ; il est de grande taille et portait une fausse barbe, des habits foncés. Il y a quelques jours, prétextant une communication urgente à faire à la cure, il s'était présenté. Le curé étant absent, exceptionnellement, au moment de l'attentat, on en conclut que le criminel avait prémédité son coup et a profité de cette absence pour l'exécuter.

LA RÉGION

La capture du bandit

Dans le *Nouvelliste* de jeudi dernier, on annonçait l'assassinat du douanier Pelloux, de la brigade de Bressans, Haute-Savoie.

L'assassin vient d'être capturé dans les circonstances que voici :

Le chef de la brigade de gendarmerie de Lanslebourg, jugeant inutile de faire une battue à travers les montagnes environnantes où le bandit se cachait, sans risquer de faire tuer les gendarmes ou douaniers auxquels cette lourde tâche aurait été dévolue, fit le simulacre de se retirer avec sa petite troupe, et c'est ainsi qu'hier matin à 11 h., ils reprenaient tous le chemin de Lanslebourg.

On comprenait aisément que le bandit, traqué de toutes parts ne devait se ravitailler que la nuit, et que la journée, placé sur les hauteurs, il ne devait pas manquer d'épier les gestes de ceux qui étaient chargés de son arrestation.

Arrivée à Bessans, village situé à 8 kilomètres en aval de Bonneval-sur-Isère, la petite troupe stoppa. Le soir, à 23 heures, trois gendarmes reprirent la direction de Bonneval par des chemins détournés. Ils se placèrent à proximité de la demeure habituelle du bandit et firent ainsi le guet jusqu'au petit jour.

Hier matin, à 4 heures, le fameux Culet, ravitaillé en vivres et en munitions, franchissait tranquillement le seuil de sa porte, le fusil sur l'épaule, pour reprendre la clef des champs quand, mis en joue par deux gendarmes armés de leur carabine, il n'hésita pas un seul instant pour faire « Camarade ».

Ligoté sur place, il fut conduit à la mairie locale en attendant son transfert au Parquet de Saint-Jean-de-Maurienne.

Poignée de petits faits

Un certain nombre de membres de la Chambre anglaise des Communes ont pris place dans le dirigeable « R. 36 » ; toutefois pour rester en communication avec la Chambre pendant la séance de l'après-midi, on a installé à bord du dirigeable un appareil spécial de téléphonie sans fil, relié au téléphone de la Chambre. Grâce à cette disposition, les députés ont pu suivre les débats et communiquer leurs impressions.

— Une vache appartenant à un fermier de Granchamp, Finistère, France, vient de donner naissance à un animal véritablement phénomène et qu'il serait bien difficile, avec la meilleure volonté du monde, d'appeler un veau.

Voici d'ailleurs ses principales caractéristiques : poids : 5 kilos ; tête de lapin avec yeux de porc, oreilles de renard, pieds de porc, langue d'une longueur démesurée. Le reste du corps tient plutôt du veau que de tout autre animal connu.

Cet étrange animal n'a vécu que quelques heures.

— A Excideuil (Dordogne), au cours de la nuit, le petit Garia, 3 mois, a été mordu par un énorme rat. Malgré les soins énergiques qui lui ont été prodigués, il a succombé après d'horribles souffrances. La sœur du pauvre petit, âgée de 16 ans, également mordue la même nuit, ne semble pas en danger.

— Dans la nuit de samedi au dimanche, le feu a complètement détruit la nouvelle écurie appartenant à l'agriculteur Staeger, à Elfenau, près Berne. De grandes quantités de fourrages sont restées dans les flammes. Le bétail n'a pu être sauvé qu'au prix de grands efforts. Les dégâts sont importants. La même écurie avait déjà été incendiée il y a quelques années. Cette fois-ci, le feu était dû à la malveillance. La cause du sinistre n'est pas encore connue. Une enquête est ouverte.

— Le tribunal criminel de Lausanne a condamné à cinq années de réclusion, dix de privation des droits civiques, privation à vie des droits de sa puissance paternelle, le nommé Louis Regamey, de Lausanne, qui, le 26 février dernier, avait tiré des coups de revolver sur sa femme et sur sa fille âgée de 15 mois.

— Prenant le ruban rouge que le consul de France à Florence portait à sa boutonnière pour un insigne socialiste, les fascistes l'attaquèrent et le rouèrent de coups.

— Une jeune bergère, Catherine Restoux, 14 ans, a été trouvée assassinée dans le champ où elle gardait ses moutons, dans la commune de Lesterps (Charente) France.

— L'Académie des sciences morales et politiques de Paris a élu **M. Mercier, doyen** de la Faculté de droit à Lausanne, comme candidat en vue de la constitution de la Cour permanente de justice internationale.

— La police zuricoise a arrêté, dans un hôtel du 1er arrondissement, un individu originaire de Hongrie, qui a à son actif plusieurs tentatives d'escroqueries au moyen de chèques américains falsifiés. Il s'agit d'un total de 15.000 dollars. On croit qu'on a à faire à un escroc international.

— A Moultrie (Georgie, Etats-Unis d'Amérique), un nègre, qui avait été condamné pour meurtre d'une jeune fille blanche, a été arraché des mains de ses gardiens par la foule, qui le ligota au tronc d'un arbre. Le nègre fumait flegmatiquement une cigarette pendant qu'on allumait le pétrole répandu autour de lui. Les flammes le brûlèrent lentement jusqu'à la mort sans lui arracher un cri.

— Samedi a eu lieu l'inauguration du monument dédié aux soldats neuchâtelois morts pendant la mobilisation. La plaque commémorative, couverte d'inscriptions a été placée dans la cour des casernes de Colombier. En présence de nombreux officiers et civils, des discours ont été prononcés par M. le conseiller d'Etat Clottu, chef du département militaire cantonal, et les colonels Paul Bonhôte et Claude de Perrot.

— Samedi, une machine haut-le-pied a pris en écharpe, à un passage à niveau situé près d'Angoulême, une automobile dans laquelle se trouvaient M. Drouet, 41 ans, pharmacien à Saint-Fort (Charente), sa femme âgée de 35 ans et leurs deux enfants, un garçonnet de 7 ans et une fillette de 4 ans. L'automobile, culbutée par la locomotive, s'est renversée et a pris feu. M. Drouet et son fils ont été mortellement blessés et brûlés. Ils ont succombé dans la nuit à l'hôpital d'Angoulême. Mme Drouet est dans un état grave ; la fillette est indemne.

— On mande de Moscou que Trotzki, atteint d'un cancer au poumon, serait dans un état très grave.

Nouvelles Locales

A la nouvelle société helvétique

Le Conseil des délégués de la Nouvelle société helvétique, réuni à Evilard, près Bienne, a entendu un exposé de M. H. Daeniker, de Zurich, sur les mesures proposées par le Conseil fédéral, dans son message de novembre dernier, pour parer au danger de l'envahissement de la Suisse par les étrangers. De la discussion qui suivit, il ressort que l'assemblée a reconnu l'insuffisance absolue de la législation actuelle en matière de naturalisation, et qu'elle est

convaincue aussi de l'inefficacité des propositions récentes de la commission du Conseil des Etats. En présence de la proportion extraordinairement forte de la population étrangère en Suisse, il est nécessaire de recourir à un moyen radical : la naturalisation, sans droit d'option, d'une partie des étrangers nés en Suisse, c'est à dire ceux dont la mère était Suisse, et ceux dont le père ou la mère est né en Suisse. Sans doute, cette solution n'est admissible que si le peuple suisse garde et déploie une grande force d'assimilation. D'autre part, une nouvelle réglementation, plus sévère, du droit d'établissement, devra sans doute être envisagée.

†

Mort de Mme Alfred Tissières

A trois semaines de distance, Madame Alfred Tissières-Simonetta suit son mari dans la tombe.

Quel touchant symbole que celui de ces deux âmes dont l'une attira l'autre vers l'idée du foyer à créer et qui, pendant plus de quarante années, aimèrent à contempler ensemble les beaux horizons de l'éternité dont elles allaient franchir les portes presque en même temps !

Mme Tissières avait 65 ans. Mais une vigueur de corps et d'esprit pouvait faire illusion sur le nombre accru des années. Il y a quelques semaines seulement qu'une maladie, qui alla en s'aggravant, vint l'éprouver assez sérieusement.

C'est pendant ces jours et ces nuits de souffrances que son mari, déjà touché au cœur, rassembla toutes ses forces morales et physiques pour soigner, avec un dévouement qui ne peut se décrire, celle qui avait été la compagne de sa vie.

Il partit le premier !

Ce fut un moment horrible pour Mme Tissières.

Mais elle le surmonta, donnant une preuve nouvelle de son courage, de sa résignation et de sa foi, bénissant encore et toujours la main de Dieu !

L'affection et la crainte attentives de ses enfants estimèrent, devant les progrès de la maladie, qu'un séjour dans une clinique appropriée, prolongerait, s'il ne sauverait pas, une existence si chère et si précieuse.

Ce ne fut, hélas ! qu'une douce illusion.

Et après la souffrance, la bonne souffrance chrétienne, ce fut la mort, la mort courageusement entrevue et attendue, la mort qui, d'un doigt brutal, scella de son secret les lèvres de la mère, comme elle avait, trois semaines auparavant, brisé les cordes de l'amour conjugal.

Mme Tissières avait trouvé le mérite dans l'activité de la vie, dans le travail, dans l'éducation de ses enfants ; elle rencontra la sainteté pure dans les derniers jours de sa douloureuse maladie. L'entretien avec Dieu ne fut plus troublé par aucun écho terrestre, avant de s'achever dans le cantique éternel.

A ses enfants, si cruellement frappés par les deux deuils les plus brisants d'une vie, mais réconfortés, nous le savons, par l'exemple chrétien, l'hommage de nos condoléances émues et de nos prières ! Ch. S.-M.

L'ensevelissement a lieu à Martigny mercredi à 9 h. ½.

La fête cantonale de gymnastique

(Corresp. partic.)

C'est dans son costume des grands jours que Sierre la Noble a voulu recevoir les blanches légions de gyms accourus de toutes les parties du canton, ainsi que 25 gymnastes de Montreux et d'Aigle. Sous l'ardent soleil de samedi, les douze sections concourantes ont pu faire honneur à leur programme. Toutefois, ce dernier étant particulièrement chargé, il fallut sacrifier le traditionnel discours de bienvenue. Par contre, la *Gérondine* et le *Männerchor,* sous l'habile direction de M. l'abbé Imahorn, se sont produits avec un plein succès.

Malheureusement, la pluie d'orage qui, dès avant l'aube dominicale a inondé la vallée du Rhône, a bien quelque peu contrarié la seconde journée de notre fête cantonale de gymnastique. Cependant, maître Phébus a tenu à ne pas faire totalement mentir le vieil écusson sierrois qu'éclaire un lumineux soleil et il a daigné, par intermittence, jeter un coup d'œil discret sur la place de fête, un vrai petit Eden perdu dans l'ondoiement des collines cultivées ou boisées...

Disons tout de suite que le programme, légèrement modifié à cause de l'inclémence du temps, a néanmoins été enlevé avec un brio, un entrain auquel nous devons rendre hommage. Vers 11 h. ½ eut lieu l'Office divin, célébré par M. l'Abbé de Courten. Parlant du drapeau de la Société valaisanne de gymnastique et qui recevra dans quelques instants la consécration de l'Eglise, M. le Rd Curé de Sierre commenta très heureusement et très éloquemment la devise du nouvel emblème : « Amitié, travail, patrie ». *Amitié,* c'est-à-dire, amour, entr'aide mutuelle et charité dans le Christ notre divin modèle. *Travail,* synonyme d'accomplissement du devoir, quoi qu'il en coûte, œuvre sanctifiée par l'offrande journalière au Créateur de toutes choses. *Patrie,* ou culte de nos vieilles traditions civiques et militaires, sol sacré que nous devons aimer et défendre au jour du danger.

On aurait voulu pouvoir applaudir ces fortes et pénétrantes paroles, tant elles sont allées au cœur de tous.

Déjà, cependant, l'heure attendue des gourmets... avait sonné. Les sociétés se dispersèrent un instant pour se retrouver au Glarey d'où devait partir le cortège. Celui-ci fut superbe d'allure avec sa douzaine de bannières, défilant aux accords entraînants de l'infatigable *Gérondine.* Au retour sur la place de fête, les travaux reprirent de plus belle. Ce furent les concours artistiques : barres et recks simultanément avec les passes de lutte les plus épiques. Les préliminaires généreux firent une excellente impression d'ensemble, de discipline. Véritablement, il y a progrès chez nos gyms valaisans et chacun fit cette constatation avec plaisir. C'est du reste, ce qu'ont souligné avec satisfaction M. J. Burgener, Président du Conseil d'Etat, dans un discours en allemand et M. de Chastonay, Conseiller d'Etat, président d'honneur du Comité d'organisation de la fête. L'un et l'autre orateur ont été très applaudis.

Mais le moment des justes récompenses était arrivé. Avec quel légitime orgueil chaque concourant regarde du côté du *podium* d'où doivent tomber les lauriers !... Les unes après les autres, les frémissantes bannières se couronnent de verdure, les têtes se ceignent des insignes de la victoire... Un dernier encouragement auquel répond un tonnerre de vivats clôture cette belle fête dont on trouvera plus loin la liste des lauréats.

Nous ne terminerons pas ces lignes sans rendre hommage à la Section organisatrice de ces joutes pacifiques ainsi qu'aux autorités gouvernementales, du district et de la commune enfin qui sont allées de leur appui et de leurs encouragements. V.***

P-S. — Au moment de mettre sous presse, la liste des lauréats ne nous était pas parvenue.

Chez les Producteurs de lait

3me Assemblée générale

(Corresp. partic. du Nouvelliste)

La troisième assemblée générale de la Fédération valaisanne des Producteurs de lait s'est tenue à Sion dimanche et s est déroulée en tous points selon les indications du programme.

80 délégués représentant la grande partie des 9 sociétés et des 5500 membres que compte l'association, plus, le Conseil d'administration et le comité au total une centaine de membres assistent à la séance qui se tient à la Maison populaire aussitôt après l'Office divin.

Sans la réapparition inopinée de la fièvre aphteuse on eût pu compter sur une participation plus nombreuse. Ce qu'elle perd en éclat, la réunion le gagne en intimité et les échanges de vue n'en sont que plus fructueux.

Nous ne nous arrêterons pas à la cuisine de ces sortes d'assemblées qui, toutes, inévitablement, suivant le canevas classique, obligent le président à une allocution de bienvenue, à la présentation d'un rapport et le secrétaire à la lecture du procès-verbal.

La gestion

Cueillons en un bouquet bien simple les faits saillants de la journée. Voici d'abord le souvenir ému envoyé à la mémoire de René Gaillard, de Charrat, vérificateur des comptes. Puis. avec le président M. Albert Luisier, nous constatons avec satisfaction l'avance progressive du chiffre des affaires.

La Fédération a une sœur de lait, si nous pouvons nous servir de cette expression qui signifie moins une parenté qu'une comparaison. Cette société née d'hier aussi, et qui poursuit également une œuvre économique dans le pays, c'est l'Uva. Faire connaître au dehors les produits du Valais en les écoulant directement, en les mettant, sans détours, longs et incertains, à la portée du consommateur romand ou suisse allemand, tel est le but de cette association. L'allure crâne et courageuse de sa camarade plaît à la Fédération qui l'aidera mieux que par de bonnes paroles, par son appui financier.

Certaine presse empruntant au toréador sa cape rouge a agité devant le taureau naïf et bon enfant qu'est le public non éclairé le chiffre mirobolant de bénéfices fantastiques encaissés par la Fédération dans la vente du lait. Les comptes, vérifiés par la Fiduciaire et les censeurs prouvent une fois de plus que derrière la toile rouge — tendue, on devine dans quelle intention — on ne rencontre que le vide. Sans le secours des subsides fédéraux, les comptes étaient bouclés à peine.

M. l'ingénieur rural Th. Schnyder, que la presse locale vient de mettre en vedette, prend au sein de la direction la place laissée vacante par le départ de M. Blatter, nommé professeur à l'Ecole d'agriculture de Viège. Ce choix est salué avec satisfaction par les paysans de langue allemande.

Cette nomination et le décès de M. Gaillard appellent l'élection de deux vérificateurs des comptes. Sont élus MM. Louis Sarrasin, à St-Maurice, et Jos. Wirthner, à Blitzingen. MM. Franz Pfammatter, député à Brigerbad, Geye. à Sierre, et Jos. Rouiller, de Michel, à Martigny, fonctionneront en qualité de suppléants.

Afin de faciliter l'agrégation de nouveaux membres, la finance d'entrée est maintenue à 5 fr., chiffre hors de proportion avec l'avoir social.

Des gens dont il est permis, sans faire le moindre jugement téméraire, de suspecter les intentions, jettent sur les dirigeants de la Fédération et spécialement sur son actif et dévoué secrétaire le reproche d'avoir élevé ou de maintenir à une hauteur démesurée le prix du lait, cela de leur propre chef sans même en avoir référé aux membres de l'association. L'injure est à la fois si grave et si facile à laver que le président ne s'en fait pas faute. Sans embages, sans circonlocutions, il demande carrément aux délégués s'ils sont disposés à baisser le prix du lait.

Les seules voix qui s'élèvent requièrent le statu-quo.

Etalant les chiffres fournis par le bureau de statistique de Brugg, M. Schwar nous apprend que le rendement moyen de l'agriculture pendant les treize dernières années a été dans nos montagnes de 2,8 % et en plaine de 4,73 %. Pour 1920, on prévoit un rendement général de 3 %.

Ce n'est pas encore le pactole et l'on comprend aisément la résolution suivante votée au milieu des applaudissements, et présentée par M. Geye, président de la section de Sierre.

Les délégués de la Fédération valaisanne des producteurs de lait, réunis en assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d' administration, protestent avec énergie contre les articles tendancieux parus dans une partie de la presse valaisanne et félicitent la Direction de la Fédération pour sa courageuse attitude.

On sait que la résolution n'est pas à l'adresse du *Nouvelliste.*

Ils donnent toute compétence à la Direction de la Fédération, au Comité, au Conseil d'administration pour sauvegarder les intérêts des producteurs de lait. Les délégués s'opposent à toute baisse du prix du lait actuellement non justifiée.

Au banquet

La séance administrative terminée, on se rend à l'Hôtel de la Gare où nous attend un banquet très bien servi.

Le dessert déclanche la lecture des lettres et télégrammes de félicitations et de bons vœux adressés par les invités empêchés. Notons les regrets des représentants de l'Union centrale et de l'Union suisse des paysans, qui, aujourd'hui même, partent pour la Belgique dévastée et vont y apporter aux agriculteurs de là-bas le salut de leurs frères helvétiques.

De la place d'honneur qui lui a été réservée, M. le Conseiller d'Etat *Troillet,* chef du Département de l'agriculture, porte son toast au développement et à l'amélioration de la condition paysanne qui est celle du canton. On n'atteindra ce but qu'en se groupant sans distinction de langue ou de parti, comme l'a si bien compris la Fédération. Dans les circonstances économiques actuelles, seules peuvent résister victorieusement, sans sombrer, les associations nombreuses et actives. Les rencontres des forces économiques se multiplient : aujourd'hui, c'est sur le terrain des tarifs douaniers. **Livrés à eux-mêmes, les paysans suisses auraient été sacrifiés. De même en Valais où les conditions de la production sont plus lourdes qu'ailleurs. Sans la Fédération, les producteurs, dont le bétail est la principale ressource et malgré le chiffre de 36 millions que représente le revenu annuel de leurs troupeaux et des produits laitiers. s'enliseraient de plus en plus dans les difficultés matérielles, et qui fatalement transformeraient des hommes libres en esclaves. Que les paysans restés à l'écart jusqu'ici comprennent qu'il y va de leur intérêt de se joindre à leurs frères dans cette lutte nouvelle.**

Cette union, cette concorde, ce groupement, en un puissant faisceau, de tous les agriculteurs, M. le Conseiller national *Pitteloud* la réclame aussi ouvertement, sans réticences. Nouveau venu dans les couloirs du palais fédéral, il s'est rendu compte *de visu,* et dès le premier jour, de la prépondérance des batailles économiques et de l'importance prise par les puissantes associations.

Cette évolution, ajoute l'orateur, d'aucuns la critiquent et la critiquent méchamment. Ce sont les gens qui, au fond, n'ont jamais aimé les agriculteurs. Leur attitude est dictée par la crainte de perdre leur influence. Des paysans, ils ne s'en sont guère occupés que pour leur tenir des discours grandiloquents. (Bravos et rires).

Les populations ne se rendent pas un compte suffisant de l'activité que la Fédération déploie en faveur des consommateurs. Si elle assure au producteur une équitable rémunération de son travail, elle tend d'autre part, par des efforts soutenus, à mettre à la portée et dans les meilleures conditions, le lait et ses dérivés. C'est ainsi que les subventions fédérales elle les a employées à créer à Brigue une centrale de distribution et une laiterie modèle, à Sion, une installation moderne pourvue des derniers perfectionnements techniques pour affiner et conserver les beurres.

Tels sont les résultats obtenus en peu de temps par la force de l'Union. Aussi, lève-t-il son verre à la prospérité de la classe agricole et à l'union toujours plus intime des paysans de toutes les parties du Valais.

Est-il besoin d'ajouter que les chaleureuses paroles des deux magistrats sont soulignées de vigoureux applaudissements ?

Ces idées, M. l'ingénieur *Schnyder* les développe pittoresquement dans la rude langue de Goethe. Il insiste particulièrement sur la bonne entente qui doit régner entre les paysans de langue allemande et de langue française du canton. Leurs sentiments et leurs intérêts sont identiques. M. Blatten, d'Ulrichen, célèbre également l'unité de la classe agricole de la Furka au Léman.

Dans cette note grave, M. *Planchamp,* de Vouvry, donne le ton de la gaîté par ses saillies humoristiques. Les fusées de rire s'éteignent momentanément dans les accents du *Cantique suisse.*

On entend encore une pointe malicieuse de M. *Darnay* contre les messieurs qui voudraient le petit déjeuner au lait gratuit. Un dernier ban commandé par M. *Schwar* qui s'est révélé un major de table plein de maestria, et les participants se séparent heureux de cette journée qui sera marquée d'un osselet blanc dans les annales de l'agriculture valaisanne. L.

Val d'Illiez. — (Corr.)

Jeudi dernier est mort, des suites d'un accident, M. Auguste Vieux, jeune homme d'une force exceptionnelle et d'un christianisme vivant, qui laisse une jeune veuve éplorée. A toute la famille, nos condoléances. D.

Bramois.

La population de Bramois remercie vivement les pompiers et les habitants des communes voisines, principalement de Sion, St-Léonard et Salins, pour le prompt secours apporté dans l'incendie qui aurait pu détruire une grande partie du village ; elle gardera, de cette aide, un éternel souvenir.

Elle recommande aux personnes charitables les trois familles éprouvées, sans abri, sans meubles et sans habits.

Les assurances ne couvriront qu'une minime partie des frais de reconstruction vu la cherté actuelle des constructions. *Le Président.*

La police des étrangers.

M. Haeberlin est décidément un brave homme. Il a déclaré à ses collègues du Conseil fédéral qu'il s'occupait de prendre les mesures précises pour démolir l'édifice malfaisant et suranné de la police des étrangers.

Notre vie économique

Le pain. — L'arrêté fédéral aux termes duquel la réduction attendue pour le 1er juillet sur le prix du pain ne pourra avoir lieu à cette date trouve également application en ce qui concerne les pâtes alimentaires.

En effet, l'Office fédéral de l'alimentation n'est pas en mesure pour le moment d'opérer une réduction sur le prix du blé dur employé dans l'industrie des pâtes alimentaires. Il n'y a par conséquent pas lieu d'envisager une modification à bref délai du prix de ces pâtes.

La viande. — Dans sa séance de vendredi après-midi, le Conseil fédéral s'est occupé des prix de la viande. Il a constaté qu'il est indéniable que les circonstances anormales existent sur le marché de la viande, car, par exemple, le porc vif coûte 2 fr. 60 le kilo, alors que le prix de détail est de 6 fr.

Le Conseil fédéral a décidé de prendre les mesures nécessaires afin de faire régner une situation normale dans le prix de la viande.

Voies urinaires - Vessie, Hémorroïdes (organes propres à la femme)

Guérison complète de toutes les maladies de ces organes, même les plus graves et anciennes (inflammations, douleurs, difficulté d'uriner, prostatite, urine au lit, troubles des sens divers, etc.) par extraits de plantes du Doct. Damman, spécialiste. Demander broch. No 59 avec preuves au Dépositaire **Prof. P. Parat,** rue Ancienne, 7, à Geneve (Carouge) en indiquant bien pour quelle maladie.

ON OFFRE une belle génisse
à louer pour la saison d'été. S'adr chez Mme Rosine Rôh, GRANGES (Valais).

On demande un **jeune apprenti maréchal**
S'adr chez BONVIN Jules, maréchal, SIERRE

Manteau trouvé
Sur le train conduisant les pèlerins suisses à la gare de LOURDES, au jour du départ, on a trouvé un manteau neuf caoutchouté, pour homme. Le réclamer à la Cure d'Albeuve, Gruyère.

Au Lac Tanay
sur Vouvry (Valais)
Restaurant du Grammont
Pension soignée, Restauration. Prix spéciaux pour écoles. Centre d'excursions.
Se recommande L. STEINER

Apprenti Menuisier - Ebéniste
est demandé à la menuiserie mécanique
— FELIX PORCELLANA MARTIGNY —

Avis aux Cyclistes !
Au Magasin Victor EGLI à Monthey
Liquidation d'un grand stock de bicyclettes.
Plus de 35 bicyclettes seront vendues dès aujourd'hui au prix de fabrique.

Bicyclette homme, Routière,	fr.	150.—
» » » supérieure	»	200.—
» » Anglaise	»	215.—
» » » Grand luxe	»	265.—
» » Militaire Standard	»	230.—
» » » Exécution suisse	»	260.—

Ces bicyclettes sont entièrement équipées et garanties Egalement grand stock de pneus Michelin, Bergougnan, Hutchinson et Anglais

depuis	fr 6.50
Chambres à air	" 2 50
Garniture complète	" 17.—

Tous accessoires egalement vendus au prix de fabrique. — Envoi par poste.

DELALOYE LEON

Médecin dentiste

Martigny

Consultations : de 8 à 11 h, de 2 à 5 tous les jours et sur rendez-vous Samedi après midi excepté

Vous vous assurez les lots allant jusqu'à

Fr. 100.000

en souscrivant aux séries d'obligations à lots de l'Association du Personnel de Surveillance des Entreprises de Transports Suisses.

PROCHAIN GRAND TIRAGE :

30 JUIN

Prix de l'Obligation fr. 10.—

Prix de la série de 20 Obligations fr. 200.— plus timbre féd. au comptant ou payables en

Mensualités de Fr. 5.— 10.—

20 et davantage en compte-courant avec jouissance intégrale aux tirages dès le 1er versement dans les 36 prochains tirages

6 belles primes

garanties par série

sortante, allant jusqu'à Fr 100.000 fr. et **Remboursement minimum de Fr. 400 par série** sortante, soit 200 o/o du prix d'achat.

Timbre fédéral 30 ct. par Obligation

4 tirages par an.

Superbe plan de lots :

5 lots à fr.	100.000
3 »	50.000
2 »	30.000
120	20.000
1 lot à fr.	10.000
5 »	5 000
119 »	1.000

et un immense nombre de lots à fr. 500., 100.-, 50.-, 25.-, 20.,- etc. au total 700.000 lots pour fr. :

14 Millions

Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités participera à titre supplémentaire à

28 grands tirages

soit le 5 et 22 de chaque mois, avec lot :

2 à 500 000.—
2 à 250 000.—
2 à 200.000.—
20 à 100.000.—

etc. au total pour Fr.

6 MILLIONS

Le total des lots et remboursem. selon les plans susdits est de fr. **20. 000. 000**

Bulletin de souscription à détacher et à envoyer sous pli à

Banque de Valeurs à lots PEYER & BACHMANN, Genève.

Le soussigné souscrit à ..... série de 20 obligat. à lots de l'As. du Pers. de Surv. des Ent. de Transp. suisses. au comptant de 200.— (plus timbre fédéral payables en mensualités de'

Fr. 5.- en compte-courant par remb. sur votre compte postal 1/789
Fr. 10.- en compte-courant par remb. sur votre compte postal 1/789
Fr. 20.- en compte-courant par remb. sur votre compte postal 1/789

Biffer ce qui ne convient pas.

Adresse exacte _____

_____

La Commune de Trient

prendrait encore en estivage **du bétail** de la race d'Hérens à savoir : **Six vaches et quatre génissons** guéris de la fièvre aphteuse et **quatre vaches** n'ayant pas été malades.

On entend rien que ça !

Tu sais, j'aurais pas cru, la « Smeldur » c'est rudement bon ; c'est pas ce qu'on en disait au commencement !

Fourneaux de Cuisine

marque « PHLOX »

pour la ville et la campagne, solidité et fonctionnement garantis En vente chez J. AMACKER Md de fers St-Maurice

Installations complètes de cuisines modernes, pour hôtels, pensions et villas. Projets et devis sur demande. — Ateliers de construction 1980

Armand PAHUD & Cie, POLLE.

Aug. FERRARIS

Agent d'affaires patenté

Téléph. 26.35 **Lausanne** Rue St-François 18

Grande Kermesse

à Salins - Dimanche 26, Mercredi S. Pierre

organisée par la Fanfare „ LA LIBERTÉ "

— Nombreuses attractions —

GRAND BAL

— CANTINE ET BUFFET —

Service Camions : Sion, Place du Midi, Les Mayens de Sion.

Invitation cordiale

Le « Nouvelliste valaisan ». 10 centimes le numéro.

Prix de l'étui 80 centimes

Chauffage central de tous systèmes

Spécialité de Chauffage Central par fourneaux de cuisine (brevet + 67382) pour appartements et petites villas avec distribution d'eau chaude pour cuisine et bains.

Ateliers de construction Armaud, Palud & Cie, Rolle

Références de 1er ordre à disposition

Matériaux de Construction

E. Clapasson & E. Dubuis

Fabrique de tuyaux-coulisses et planelles en ciment. Travaux en tous genres.

Dépôt de Chaux — Ciment — Gyps — Ardoises Briques en terre cuite — Baisseaux — Tuiles Spécialité de planches-ciment armé pr clôtures

Gros et Detail — Transport par camion-automobile.

Prix courant gratis et franco Téléphone 20.

MONTHEY

THÉATRE DE L'HOTEL DE LA GARE

Samedi 2 Juillet (8 h du soir)

Soirée musicale et littéraire

donnée par les élèves de **Madame Parvex**

Professeur de piano et de chant

Vous allez mourir :

Rats et souris, punaises, puces et poux, cafards et fourmis, guêpes et mouches, etc

par OTTOX

Les préparations « OTTOX » contre toute vermine, d'un effet rapide et sûr, se trouvent seulement chez C. de Torrenté, Pharmacie. Rue de Lausanne, Sion. Adrien Puippe, Pharmacie, Monthey.

Fr. 1 50 par boîte.

E. Faisant

MARTIGNY

Téléph. 165

Cycles et Armes

Grande Baisse

Bicyclettes Anglaises, importation directe

Représentant des

COSMOS - ALCYON - B. S. A

WANDERER

Diamant La Française

Accessoires en tous genres

à des prix défiant toute concurrence

Autos Ford - Citroën et Wanderer

MOTOCYCLETTES

---

2 wagons de Viandes congelées d'Argentine

Quartier de devant	à Frs 2.60 le Kg.
Quartier de derrière	à Frs. 3.80 le Kg.
Bouilli	à Frs. 2.50 et 3.— le Kg.
Rôti	à Frs. 3.50 et 4.— le kg.
Belle graisse de roguon	Fr. 3.— le Kg.
Graisse fondue	Fr. 2.50 le Kg.
Bœuf salé	Fr. 4.50 le Kg.

Ces viandes sont de toute première qualité, importées directement à l'arrivée du vapeur, elles ont un aspect incomparable de fraîcheur, nous engageons donc vivement le public d'en profiter . 1253

Expédition par retour du courrier.

GRANDE BOUCHERIE Henri HUSER S.A. Lausanne. Téléphone 31.20

ON CHERCHE

jeune fille de confiance

pour aider au ménage et servir au café S'adresser au Café du Raisin, La Tour de Peilz.

Jeune fille

pour service est **demandée** à l'**Anglo American Tea Room, Villars s/ Ollon.**

Indiquer prétentions.

---

5 Francs le kilog.

Saucisses de campagne

pur porc du pays

Vve J.J. Décaillet & ses fils Salvan

Ce n'est pas un miracle

mais un fait véritable que le **Congo**, creme de chaussures, donne aux chaussures un brillant sans pareil, grâce aux matières premières dont il est composé C'est un produit inégalable.

A vendre

une bonne jument

âgée de dix ans. ZUFFEREY Philippe, Muraz-Sierre

A vendre

2 accordéons chromatiques neufs ; 57 touches ; 60 basses ; marque (Stradella).

S'adresser M. MÉTILLE, clinique l'Abeille, LEYSIN.

Un demi-siècle de

Succès

contre

Toux Grippe Coqueluche

Exigez l'emballage **bleu**

En vente dans toutes les pharmacies, ou directement chez

P. de Chastonay,

2, Place de la Riponne, Lausanne.

Velo 175 Frs

Chambre à air Fr. 5.—
Pneus « 9.—
2 pneus, 2 chambres, 28.—
Caoutchouc de 1er choix.
Envoie contre rembours.
Mag. Hôtel Ventes, Lausanne.

MOTOSACOCHE 1920

complète à vendre bas prix. Offres sous T 12661 L, Publicitas, S. A., Lausanne. 2003

Meubles d'occasion

50 % d'économie

Garantis propres = et remis à neuf =

Lits Louis XV, 2 places, avec sommiers et matelas, depuis 250 fr. ; trousseaux complets ; **lits à 2 places**, sommiers, matelas, depuis 150 fr. ; chambres à coucher, chambres à manger, mobilier de salon ; canapés ; divans ; armoires ; tables ; meubles de Bureaux ; meubles de salon, etc. Sérieuses références.

Salle de Vente

du Gd St-Jean 22 et 29

Téléph 3196 LAUSANNE

Nouvelle Baisse

sur la viande & charcuterie

Bouilli av. os, le kg	Fr	1.80
Rôti sans os,	« «	2.80
Viande fumée	« «	3.
Salamis,	« «	4.

Boucherie Chevaline Lausannoise 199

Ruelle du Grand-Pont 18 **Lausanne**

Auto à vendre

15 HP Berliet, carrosserie cuir, moderne neuve, spéciale, éclairage, demarrage électrique, sort révision, pneu neuf. S'adr à DEMIERRE, 37 Pont d'Arve, Genève. 2005

Sage-femme diplômée

Madame

DUPASQUIER-BRON

Place du Port, 2, Genève

Pensionnaires.-

Soins médicaux

Prix modérés. - Tél. 42-16.

CLINIQUE SUR FRANCE

Sage-femme

Mme Giroud

Place du Molard GENÈVE

Pension, consult. tous les jours Prix modérés.

Tél 66 96 et 77-51.

ATTENTION !

Arrivage continuel de jeunes **mulets** et chevaux

de la Savoie. Vente et échange. Facilité de payements

Roth & Mariéthoud, Sion

Téléph. 16 P 14009

PNEUS pour AUTOS

expédiés par retour du courrier (Tél. 60 et 201)

Goddrich

Bergougnan

Pirelli

Ajax

Miller et Braender

Salon de l'Automobile, SION.

Hôtel de montagne cherche

bonne cuisinière

Bons gages. S'adresser au Nouvelliste sous G T.

On demande bonne cuisinière

pour petit hôtel de montagne, entrée immédiate S'adresser poste restante. **BOURG-ST-PIERRE.** A. B. C.

Le triomphe du cuir chromé "SMELDUR„

éclate en Valais comme à Paris et partout où il s'implante après quelques mois La réclame du journal pâlit en regard de celle qui nous est faite par des milliers de clients satisfaits. Nombreuses attestations écrites.

Les clients qui désirent placer eux-mêmes nos semelles toutes découpées plutôt que de nous envoyer leurs chaussures sont priés de joindre le patron à la commande. Prix de la paire No 38, fr. : **2 85.** No 40, fr. **3.15.** No 42, fr **3 45.** Talons à pstr.

M. FESSLER

Aux spécialités nouvelles

Martigny-Ville

Beau lard maigre du pays

bien sec, est expédié depuis 3 kgs. à **Fr. 6.— le kilog,** ainsi que **tout autre article de charcuterie du pays et de 1re qualité,** au plus bas prix du jour.

Conditions spéciales pour grosses quantités.

Hôtels et revendeurs.

Charcuterie BURNIER, Place Palud 5. **Lausanne.**

Magasin

Castelli Célestin

MONTHEY

Reçu magnifique assortiment **Complets**

drap fantaisie pour messieurs, garçons et enfants.

Complets d'été et Tissus tous genres

Lingerie pour Dames

Choix considérable en Chemises

pour messieurs, à tous prix

CHAPEAUX feutre et paille - CASQUETTES

RIDEAUX BLANCS GUIPURE pr vitrages beaux dessins, dep. 0 fr. 70 le mètre

Le solde des chaussures est vendu à prix très réduit - Grandes occasions

Les prix actuels des marchandises de qualités recommandables que j'offre à ma clientèle permettent à chacun de faire des achats en pleine confiance, à des conditions extra de bon marché.

Toujours quantité d'**Articles d'occasion** dans tous les rayons, pour les petites bourses et les grandes familles.

— PRIX SPÉCIAUX POUR GROS ACHATS —

Pension-Famille

pour dames et demoiselles, catholiques, alt. 1125 m. Bon air — Nourriture saine — Centre de promenades — Forêt de sapins Prix très modérés. S'adr à Mlle GAILLAND, Pension, LOURTIER - BAGNES.

Denrées coloniales

Ernest Borgeaud, Monthey

Graisse bœuf fondu	le kg.	fr.	2.50
Lard maigre salé américain	«		3.50
Lard maigre fumé américain	«		4.20
Jambonneaux fumés américains	«		4.50
Merluche 1re qualité, solde	«		1.25

Envoi par 5 kilogs contre remboursement.

---

170 Francs

bonne et élégante bicyclette complète roue libre, chez BALMA, mécanicien, au centre de la place, à Martigny-Ville. Tél. 149.

Seul dépôt de pneus d'auto Michelin et roulements à billes S. R. O.

Saucissons

garantis pur porc, à fr. 6.50 le kg , marchandise de toute 1re qualité. Prenez échantillon pour vous rendre compte. Envoi par n'importe quelle quantité.

Charcuterie E. BOVEY

Avenue de l'Université

LAUSANNE

Nouvelle Baisse

sur la Viande et Charcuterie

Bouilli av. os, le kg. Fr.	1 80
Rôti sans os,	2 80
Viande fumée	3.—
Saucisses et Saucissons	3.—
Salamis	4.—

Demi-port payé à partir de **2 kgs.**

Boucherie Chevaline Centrale Louve, 7 Lausanne

Maison recommandée

Belles poussines

italiennes de 4 mois **à Fr. 10.—**

PARC AVICOLE, SION. 1961

Achat de rondins sapin

des dernières coupes, pour le **PAPIER.** Faire offres av. prix du stère, sur wagon voies normales, à **G Mailler-fer,** commerce de bois, à **la Tine,** Pays d'Enhaut

---

TOURTEAUX

Tourteau de lin moulu

Tourteau de sésame moulu, au plus bas prix.

Moulins agricoles, Sion

Mme M. Rose

Sage Femme diplômée

reçoit Rue du Rhône 57

GENÈVE

— Telephone 79.10 —